

TRAJECTOIRE-BILAN DE COMPÉTENCES COLLECTIF CADRES SUPÉRIEURS ET DIRIGEANTS

À PROPOS DE LA FORMATION

Progresser dans sa carrière et mettre en lumière ses compétences et réalisations probantes.

Donner les outils pour y arriver (grilles d'analyse, CV, entretiens réseau, questionnaires, pitch...).

L'intelligence collective au service de la croissance professionnelle de chacun : bénéficier de l'effet miroir d'un groupe de pairs - cadres supérieurs et dirigeants.

OBJECTIFS

Repartir avec un :

- Projet d'évolution en lien avec ses aspirations profondes et aligné avec ses compétences, ses goûts et la réalité du marché ;
- Projet pour enrichir son poste et mieux servir l'entreprise en interne et son environnement ;
- Plan d'action simple, mesurable, accessible, réaliste (SMART).

COMPÉTENCES DES FORMATEURS

Les consultants/coachs qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées, ils incarnent l'esprit Grandir : agir en conscience et grandir en liberté. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise. Ils sont formés régulièrement aux techniques d'accompagnement.



REF : TRAJECTOIRE - CSD

Durée : sessions de 3 heures sur 3 mois

Dates des sessions :

Session 1 : les jeudi, octobre à janvier 2024

Session 2 : les lundi, mars à juin 2024

Modalité : Présentiel et ou à distance.
Interentreprise.

Public : Managers et cadres supérieurs et dirigeants.

Prérequis : CV, lettre de motivation et lettre d'engagement

Tarif : Particuliers : 2 400 € TTC
Entreprise : nous contacter

Délai d'accès : Envoi des candidatures
Session 1 : avant le 15/09/2023
Session 2 : avant le 15 /02/2024

Accessibilité : Pour les informations relatives aux conditions et accès des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

Pour plus d'informations
accueil@grandir.fr

En 2022

- 100% des participants recommandent cette formation
- 100% vont jusqu'au bout du parcours
- 70% des participants sont présents à l'entretien à 6 mois



TRAJECTOIRE-BILAN DE COMPÉTENCES COLLECTIF

Le bilan de compétences est conçu comme une alternance de réflexions individuelles et collectives.

À toute étape de la démarche, le consultant dédié assure le suivi personnalisé et est disponible pour des rencontres à la carte avec chacun.

/ LE PARCOURS PÉDAGOGIQUE PAR SÉANCE

Entretien préliminaire individuel (1 ou 2 entretiens selon les besoins de la personne)

BILAN DE COMPÉTENCES 24H

Phase d'investigation

Séances 1 et 2 :

Parcours Solidités (personnelles/ professionnelles) : Identification des temps forts et des étapes du parcours personnel et professionnel / étude de la trajectoire professionnelle (4h00)

Échanges en binôme

Séances 3 et 4 :

Identification des réalisations probantes, compétences et goûts (3h)

Séances 5 et 6 :

Caractéristiques personnelles : Identification des caractéristiques de personnalité/intérêts/valeurs/motivations (3h)

Séances 7, 8 et 9 :

Présentation individuelle du projet professionnel, (30 minutes par participant)

Etablissement des hypothèses d'évolution/changement/formation

Validation de la faisabilité (analyse du marché, recherche des écarts entre les acquis professionnels et personnels et les exigences du projet envisagé).

Effet miroir du groupe et interactions des participants (5h)

Phase de conclusion

Séances 10 et 11 :

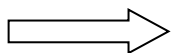
Elaboration de la stratégie et présentation du plan d'action individuelle (30 minutes par participant)

Synthèse / restitution des données de la phase d'investigation à partir des travaux effectués

Synthèse des points forts et des points faibles

Identification des contextes et des conditions de réussite

Présentation et relecture de la synthèse écrite (3h)



18h en présence et 6h de travail personnel

ATELIERS COLLECTIFS PROPOSÉS PAR GRANDIR AU FIL DU PARCOURS, OFFERTS : 9H

- Rédiger son CV
- Mettre LinkedIn à jour
- Constituer et gérer ses réseaux
- Préparer son Pitch
- Pratiquer l'intelligence collective
- Connaître et honorer ses émotions

Séance de suivi de bilan proposée 6 mois après le bilan

Faire le point sur le projet et son avancée

Reprendre le plan d'action et l'actualiser

Avoir un retour sur le bilan ; (1h30 à 2h)